

# PLAN CANADA

## À propos de Plan Canada

*Plan Canada* est le premier magazine en urbanisme au Canada et le magazine officiel de l'Institut canadien de l'urbanisme. Publié chaque trimestre, il contient des articles informatifs élégamment présentés, portant sur des projets novateurs et les meilleures pratiques dans le secteur canadien de l'urbanisme, ainsi que des articles de recherche originale rédigés par des universitaires et des professionnels.

## Choix des articles

Nous accueillons les propositions d'articles courts, de recensions de recherche, de notes pratiques et de critiques de livres et de films. Les articles proposés doivent être inédits et ne jamais avoir été publiés dans un autre média (y compris un site Web, une lettre d'information électronique ou un autre périodique imprimé). Nous privilégions les articles reflétant des prises de position fortes et où le contexte est bien campé, la description claire de méthodes et de techniques, et des textes de réflexion critique ou de leçons apprises au fil de l'exercice de la profession. Les auteurs peuvent s'attendre à un délai d'au moins trois mois pour l'examen des textes proposés. Ils seront informés par le comité de rédaction de Plan Canada à savoir si leur texte est refusé, accepté ou accepté sous réserve de révision. Tous les textes proposés seront retournés à leurs auteurs assortis de commentaires et de conseils sur les éventuelles modifications nécessaires pour qu'ils soient publiés.

## Lignes directrices à l'intention des auteurs

**Tous les articles doivent être transmis sur support électronique à :**

**Christine Hanlon**, rédactrice en chef, Kelman & Associates | 204.985.9711 | [christine@kelman.ca](mailto:christine@kelman.ca)

**Compte de mots :** La longueur des articles devrait être de 700 à 1 400 mots (excluant les graphiques et les tableaux). *Plan Canada* accepte aussi des propositions d'articles basés sur des recherches et pourrait accepter dans ce cas des textes entre 1 500 et 3 000 mots.

**Contenu :** Le comité de rédaction et en fin de compte l'éditeur choisira tous les contenus à publier. Ils se réservent le droit de refuser des articles proposés, ou de modifier des textes pour des raisons de longueur ou de contenu (y compris de l'information inopportune ou inexacte).

**Résumé d'article :** Les textes proposés doivent être accompagnés d'un résumé en un paragraphe d'un maximum de 100 mots.

**Notices biographiques des auteurs :** Le nom de l'auteur apparaîtra en signature de l'article et une courte notice biographique (une ou deux phrases) sera insérée à la fin de l'article signalant le titre de l'auteur, l'entreprise ou l'établissement qui l'emploie, ses titres de compétences, ses affiliations professionnelles ou toute autre information pertinente à l'article. Veuillez nous faire part de ces renseignements lorsque vous proposez un article, et joindre une adresse courriel permettant aux lecteurs de correspondre avec vous.

**Responsabilités des auteurs :** Les auteurs sont responsables de l'exactitude de l'information présentée,

# PLAN

CANADA

des références et des cas cités dans leurs articles. Les références devraient faire l'objet d'une note en bas de page et apparaître au long à la fin de l'article. Les auteurs qui proposent des articles à *Plan Canada* doivent joindre un formulaire dûment rempli et signé de [renonciation de droits](#). Lors de la présentation d'un texte, ils doivent déclarer comprendre la [Politique en matière de langues officielles](#) de *Plan Canada* relative aux langues officielles.

**Envoi de fichiers textes :** Tous les documents proposés doivent être présentés sous forme de documents compatibles Mac ou PC. Sauf pour l'emploi de passages en caractères gras ou italiques, il faut éviter les mises en page complexes (colonnes, insertions, cases textes, entêtes, etc.). Ne pas insérer de photos ou de tableaux dans le texte, les illustrations devraient être envoyées en fichiers séparés. Veuillez nommer vos fichiers selon la convention **Nomdefamillede\_Titreabrégé\_Type\_Date.doc (ou .docx)**. Enfin, assurez-vous d'inclure votre nom et vos coordonnées dans le fichier texte lui-même pour éviter que l'information ne soit égarée.

**Illustrations :** Les auteurs sont invités à proposer des illustrations pour leurs articles et à obtenir les droits d'utilisation et/ou de reproduction de photos, graphiques, tableaux, etc., car sans une preuve de permission d'utilisation l'illustration ne pourra être publiée. La confirmation de l'autorisation d'utilisation doit accompagner chaque image. Les photos et autres illustrations peuvent être envoyées en format TIFF, JPEG ou EPS, résolution minimale de 300 PPP, dans leur format le plus grand possible. Les images provenant de sites Web ne seront pas acceptées.

**Processus de révision :** Le comité de rédaction passe en revue tous les articles soumis pour publication. Un membre du comité communiquera directement avec les auteurs.